

ASSEMBLÉE NATIONALE
29 août 2018

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 624

présenté par
Mme Lebec, rapporteure thématique et M. Lescure, rapporteur

ARTICLE 42

À l'alinéa 1, substituer au mot :

« publication »,

Le mot :

« promulgation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.